Envoyé en préfecture le 12/02/2021
Reçu en préfecture le 12/02/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210211-2021_008-DE

GRAULHET
inventer un art de ville

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 11 FEVRIER 2021

Délibération n° 2021/008

OBJET :

Mise en place de ralentisseurs
Demande d'une aide financière au titre de la D.E.T.R. – Priorité : 1

Date de convocation : **04 février 2021**		Nombre de conseillers en exercice : **33**
Présents : **24**	Votants : **33**	Date d'affichage ou notification : **18 février 2021**

L'an **2021, le 11 février** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 24
M. AZNAR Blaise - Mme KAOUANE Louisa - M. MEHDI Saïd - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc - M. HERRET Nicolas - M. SERIN Christian Mme TRUQUET Marie-Thérèse - M. PENARD Serge - M. ORTEGA Fernand - M. GRAU Jean-Michel - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu – M. BLESS Mathieu Mme OISEAU Christelle - Mme FITA Claire - Mme BORDES Mélanie - M. SCUGLIA Domenico - M. JOLY Jean-Luc - Mme ENNAJJARI Malika - M. TERRASSIE Vincent Mme BUNEL Sylvie - M. BACOU Julien – M. ANDRIEU René.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 9
Mme LAVIT Michelle (pouvoir AZNAR Blaise) - Mme BOUTIN Mireille (pouvoir DA COSTA Céu) - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule (pouvoir HERRET Nicolas) M. BARTHES Philippe (pouvoir MIRALES Marc) - Mme Florence BELOU (pouvoir OISEAU Christelle) - Mme AMALIK Hanane (pouvoir FITA Claire) - M. CALMETTES Patrick (pouvoir JOLY Jean-Luc) - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia (pouvoir BACOU Julien) - Mme PINEL Vanessa (pouvoir BACOU Julien).

Absents sans pouvoir : NEANT.

M. MIRALES Marc a été élu secrétaire.

Envoyé en préfecture le 12/02/2021
Reçu en préfecture le 12/02/2021
Affiché le
ID : 081-218101053-20210211-2021_008-DE

La ville de Graulhet a pour objectif de mettre en place un grand programme de sécurisation des usagers de la voirie en milieu urbain.

A cet effet, différentes actions vont être menées dont l'installation de dispositifs permettant de faire ralentir les véhicules aux abords des zones sensibles.

L'opération consistera notamment à la mise en place de ralentisseurs, de type coussins berlinois, sur différents lieux de la ville. La limitation de vitesse à 30 km/h et la pose de panneaux avertisseurs complèteront cet aménagement.

Diverses rues passagères, les abords des écoles ainsi que la place du Jourdain, centre névralgique de rassemblement de commerces et de marchés hebdomadaires, seront équipés en priorité.

La nature de cette opération d'investissement dont le coût total est estimé à 32 300 € H.T., remplit les critères d'éligibilité pour être subventionnée au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) 2021, conformément à la circulaire de Madame la Préfète du Tarn, en date du 16 décembre 2020.

Entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal,

DÉCIDE

- DE SOLLICITER pour effectuer la mise en place de ralentisseurs, une aide de l'Etat au titre de la DETR 2021, à hauteur de 50 % de la dépense éligible qui s'élève à 32 300 € HT, soit 16 150 € d'aide financière.

- D'APPROUVER la maquette financière suivante :

Coût total de l'opération en H.T.	32 300,00 €
Total de subvention sollicitée	16 150,00 €
Taux de financement total	50 %
Autofinancement	16 150,00 €

- DE DONNER pouvoir au maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**

